

UCL – Faculté de Théologie – Vendredi 25 novembre 2016

Séance académique de Remise des

« Certificats universitaires en pastorale liturgique et sacramentelle »

Monsieur le Doyen,

Chers Professeurs de la Faculté de Théologie,

Chers Membres du Centre de Théologie pratique,

Chers Confrères et Amis,

Chers Etudiants,

Instituée en 1958 (quatre ans avant l'ouverture du Concile Vatican II !) par l'Episcopat belge, la *Commission Interdiocésaine de Pastorale Liturgique francophone* – la C.I.P.L. – sera cette « *Commission liturgique nationale* » voulue par les Pères du Concile et présentée au paragraphe 44 de la *Constitution sur la Sainte Liturgie « Sacrosanctum Concilium »*. L'un des objectifs assignés à cette Commission par les Pères conciliaires était de « *promouvoir les recherches et les expériences nécessaires* », ce que je me permets de rapprocher des paragraphes 14 à 19 traitant de la formation liturgique des professeurs de liturgie, des clercs et des fidèles. Autrement dit, et bien plus simplement, la formation liturgique constitue l'une des missions clairement définies d'une Commission nationale de Liturgie.

Et la C.I.P.L. a toujours mis un point d'honneur à la remplir. Sous les présidences de Mgr Jean Huard, puis de Mgr Joseph De Kesel (aujourd'hui, Monsieur le Cardinal Josef De Kesel), et actuellement de Mgr Jean-Luc Hudsyn, que je me dois d'excuser (il regrette de ne pouvoir être parmi nous ce soir l'occasion de cet événement qui nous rassemble), et en passant par les abbés Jean Dufrasne, Ghislain Pinckers, André Haquin, Philippe Vermeersch qui se sont succédés au poste de « Secrétaire Général » de notre Commission interdiocésaine avant que ce poste ne me soit confié en 2011, différentes formules de formation liturgique ont été suscitées et encouragées.

Pour certaines de ces formations parfois en place depuis de nombreuses années, un épuisement de la formule a dû être objectivement constaté, même si ces formations avaient fait leurs preuves durant de nombreuses années et

donné de beaux fruits aujourd'hui à l'œuvre dans le monde liturgique belge francophone.

Certaines formations, par contre, avaient pu traverser les âges évoluant et s'adaptant aux temps et aux lieux quand cela était nécessaire ; je citerai deux exemples :

1) la formation dispensée dans les séminaires, c'est-à-dire la formation liturgique et sacramentelle initiale donnée aux futurs diacres et prêtres, formation toujours bien honorée dans nos diocèses belges ;

2) les formations locales que certains diocèses organisent directement dans les Unités pastorales, les Paroisses, c'est-à-dire au plus près des artisans de la Liturgie communautaire paroissiale.

Certains autres lieux de formation liturgique restaient évidemment comme des phares vers lesquels les diocèses pouvaient, sans hésiter, diriger leurs aspirants aux postes diocésains à responsabilité liturgique : je pense bien sûr ici

1) à l'Institut Liturgique Pontifical Saint-Anselme, à Rome

2) ou à l'Institut Supérieur de Liturgie, de l'Institut Catholique de Paris,

3) ou à l'Institut de Sciences Liturgiques, de l'Université de Fribourg, dont nous avons le grand honneur d'accueillir parmi nous ce soir le Directeur et Professeur titulaire de la Chaire de Sciences liturgiques, le Professeur Martin Klöckener.

Cependant, la C.I.P.L. devait aussi constater dès lors qu'un créneau restait vide quant à la formation liturgique : celui des « cadres liturgiques » dans les Unités pastorales (responsables des équipes liturgiques, des chorales, de l'aménagement des lieux liturgiques, des équipes de préparation au baptême, au mariage ou aux funérailles...) ainsi qu'un lieu de « formation continue » à destination des personnes souhaitant poursuivre une formation initiale reçue par exemple dans un séminaire. C'est dans cette direction que la Commission décida d'orienter sa réflexion.

Pour la première fois, dans le rapport d'une réunion du Conseil de la C.I.P.L. daté du 18 novembre 2013, je lis : « *La pastorale de la santé a mis en place un certificat : une réflexion de fonds, une observation des pratiques, des travaux en cours de formation, un travail de fin de formation. Pourquoi pas en liturgie l'ouverture d'un certificat en lien avec la C.I.P.L. ?* » Une question, mais cela a suffi pour lancer la dynamique !

De son côté, la C.I.P.L. interrogera la Conférence épiscopale qui donnera rapidement son accord pour avancer dans ce sens. D'un autre côté, le Prof. Arnaud Join-Lambert, membre de la C.I.P.L. et à ce titre, trait d'union avec la Faculté de Théologie de l'U.C.L., venait « tâter le terrain », comme on dit chez nous, auprès des Responsables facultaires, à propos d'une éventualité d'un tel certificat.

La Belgique a la réputation de prendre son temps afin de mijoter des petits plats qui soient « à point »... et il faudra prendre son temps

1) pour aplanir les difficultés administratives et financières...

2) pour définir les thématiques jugées indispensables dans un tel enseignement : théologie fondamentale de la Sacramentalité, représentations de l'eucharistie, mouvement liturgique et réforme liturgique de Vatican II, théologie de la Parole, anthropologie et liturgie, prise de parole liturgique, les diverses traditions chrétiennes et la liturgie, textes normatifs et créativité, initiation chrétienne et liturgie, catéchèse et liturgie, sacrement de mariage, sacrement de la réconciliation, liturgie des heures, chant et musique liturgique, vie spirituelle, éthique et liturgie, aménagement de l'espace liturgique, nouvelle traduction liturgique de la Bible, équipes liturgiques et sensibilisation de la communauté...

3) pour élaborer un programme le plus opportun possible basé sur douze journées de travail, douze lundis proposés aux étudiants...

4) pour contacter les différents enseignants appelés à nourrir ces journées...

5) pour enfin recruter les étudiants sans qui tout cela n'aurait été que du vent...

Oui ! Beaucoup de temps aura été nécessaire, mais finalement, à la rentrée académique 2015, le parcours menant à un « *Certificat universitaire en pastorale liturgique et sacramentelle* » pouvait s'ouvrir... C'était le 26 octobre 2015. Et aujourd'hui, un an et un mois plus tard, nous découvrons ses premiers fruits. Gardons encore le suspens quelques instants avant que la liste officielle des certifiés ne soit dévoilée...

Qu'il me soit simplement encore permis, au nom de Mgr Jean-Luc Hudsyn, Evêque référendaire pour la Liturgie et Président de la C.I.P.L., au nom de tous

les Evêques francophones, au nom de tous les Membres de la C.I.P.L. et en mon nom personnel, d'adresser ici quelques remerciements :

+ Je voudrais d'abord saluer le dévouement à la défense de ce projet de la C.I.P.L. auprès des Autorités de l'U.C.L., du Prof. Arnaud Join-Lambert qui, outre le fait qu'il a assumé la responsabilité académique de ce Certificat, a toujours voulu défendre ce projet initié avec la C.I.P.L., projet qu'il a élaboré de commun accord avec nous, qu'il a défendu et qu'il a ensuite animé durant cette année. Qu'il soit ici très chaleureusement remercié...

+ En 1864, dans l'adaptation théâtrale éponyme de son roman « Les Mohicans de Paris », Alexandre Dumas écrit avec justesse : « *Il y a une femme dans toutes les affaires ; aussitôt qu'on me fait un rapport, je dis : « Cherchez la femme !* » Nous l'avons cherchée... Discrète, mais ô combien présente durant toute cette année auprès des enseignants et des étudiants, encadrant ceux-ci dans le suivi des cours, dans la réalisation et la correction des travaux en cours d'année, dans l'accompagnement des travaux de fin d'étude... Une présence remplie de sagesse et de pédagogie, c'est-à-dire une présence qui aide l'autre à grandir et à s'épanouir, avec en plus l'accompagnement intellectuel qui s'avérait nécessaire... Madame Catherine Chevalier, vous l'aurez reconnue, a ainsi assuré ce rôle capital de responsable pédagogique auprès de chaque étudiant, accompagnant les uns, stimulant d'autres, rassurant d'autres encore, guidant enfin chacun dans sa propre démarche. Un immense merci, Catherine, pour ce travail de soutien auprès de chacun et donc auprès de la C.I.P.L. !

+ Je voudrais encore remercier Mme Fabienne Ferrière, secrétaire au Centre de Théologie pratique de l'UCL, qui a accepté d'assurer le secrétariat administratif de nos étudiants. Merci beaucoup à vous pour le soin du travail et la gentillesse de vos mails...

+ Un tel certificat ne peut se déployer que si les diocèses et vicariats sont partie prenante active du projet : d'abord dans l'invitation lancée à des étudiants potentiels, dans leur accompagnement sur le terrain diocésain, et ensuite, une fois la formation acquise, dans l'aide apportée à celles et ceux qui souhaitent investir leur apprentissage dans le cadre de la pastorale de leur diocèse, de leur unité pastorale, de leur paroisse...

Merci donc aux Délégués diocésains de la C.I.P.L. pour ce soutien et ce travail d'accompagnement qui commencera dès demain...

Je termine avec un dernier mot à nos Etudiants... Le Certificat que vous allez recevoir aujourd'hui vient ratifier une session de formation... Nous ne pouvons que vous féliciter pour ce parcours mené à son terme et souvent de belle manière... Les travaux de fin de formation que nous avons pu lire en attestent souvent... Je voudrais simplement vous dire : continuez !... continuez à vous former sans cesse à « L'intelligence de la Liturgie », comme l'écrivait si bellement l'éminent liturgiste Paul De Clerck dans son ouvrage « best-seller »... Seule cette intelligence de la Liturgie nous évitera de tomber dans des disputes stériles et inutiles... et nous permettra de continuer, chacun là nous sommes envoyés, à « *veiller à la restauration et au progrès de la Liturgie* » (SC 1), « *sommet auquel tend l'action de l'Eglise, et (...) source d'où découle toute sa vertu* » (SC 10).

Bravo à chacun, chacune et bonne route au service de la Liturgie là où vous vivez...

« pour la gloire de Dieu et le salut du Monde » !

Je vous remercie.

Abbé Patrick Willocq
Secrétaire général de la C.I.P.L.
Louvain-la-Neuve
25 novembre 2016